Rencontre avec l'équipe « Une Île-de-France humaine»
2 décembre 2015 (durée 2h 45 mn),
Participants : Claude Bartolone, Benoît Hamon, Corinne Bord, Fanélie Carrey-Conte, Jean-Paul Planchou, Éric Forti, Aude Bataille, Marianne Durand pour la Cress et une quarantaine de représentants régionaux de l'ESS : Urscop, Grafie, Mouves, Atelier…

En introduction, Claude Bartolone fait observer les aspirations de la population francilienne, plus que partout ailleurs, à vivre autrement. Cette remarque lui permet d'affirmer la place que l'ESS doit prendre dans les politiques publiques régionales. « Les jeunes ont une appétence à vouloir créer leur emploi avec des pratiques et un parcours différents », dit-il encore. Selon lui, on est entré dans une nouvelle époque, d'autant plus après les attentats du 13 novembre.

UNE CO-CONSTRUCTION
Les grandes inégalités du territoire régional sont évoquées (cf l'analyse de l'observatoire francilien de l'ESS), motivant davantage la question « des outils de l'ESS les mieux adaptés ». C'est l'ancrage territorial, marque de fabrique de l'ESS, qui est ainsi questionnée.
C. Bartolone prévoit d'étudier quelles sont les priorités à soutenir, puis de voir « ce qui relève du conseil régional, de la Cress et des acteurs de l'ESS ».
Benoît Hamon évoque la « zone grise » qu'il faut investir : sur plusieurs thématiques (comme les crèches), « il y a une demande sociale et le marché n'y va pas ». D'où la nécessité d'élaborer une stratégie concertée pour « flécher les projets qui répondent à des besoins aussi en termes de liens sociaux ».
L'équipe adhère ainsi à une caractérisation de l'ESS où les actions découlent de la capacité des citoyens à s'organiser.
Concernant l'organisation de l'exécutif régional sur le développement économique, il devra faire « une place stratégique » à l'ESS, commente B. Hamon.
Quant à l'administration régionale, C. Bartolone se dit attentif à s'appuyer sur la fonction publique territoriale avant tout, plus proche des réalités locales que les fonctionnaires d'État.

MARCHÉS PUBLICS
Les achats responsables sont cités par l'équipe comme un levier. C. Bartolone est sensible à la nécessité, dans toutes les politiques de la région, de ne pas seulement suivre des règles administratives et financières. « Sur chaque projet, il faut prendre en compte la valeur ajoutée sociétale ». Le recours à des indicateurs autres que purement comptables est évoqué par Benoît Hamon. Pour la réalisation des clauses sociales dans les marchés publics, celui-ci n'est pas favorable à ce que l'on puisse choisir de grandes entreprises marchandes qui répondraient aux appels d'offres dans une logique de produit d'appel, au détriment des SIAE.
L'équipe est convaincue de la nécessité d'examiner la globalité de l'entreprise qui répond à un marché à clauses sociales. C'est d'ailleurs dans un souci de vigilance sur ce sujet que la Cress a été sollicitée par l'actuelle vice-présidente aux affaires générales, Corinne

Bord, pour travailler avec la plateforme francilienne des marchés publics, Maximilien et évaluer le respect des clauses d'insertion sociales.
Les chantiers du Grand Paris sont mentionnés comme un formidable réservoir d'heures d'insertion (estimées à 14 millions sur 15 ans).

OUTILS FINANCIERS
Pour se montrer plus ambitieux que la loi ESS qu'il a lui-même portée, Benoît Hamon voudrait voir la BPI « changer radicalement de posture ». Il déplore en effet qu'aujourd'hui, les services de cette banque publique ne soient pas au rendez-vous des acteurs en demande de financement. Il veut remettre les objectifs de promotion de l'ESS en place dans les plans d'actions de la banque publique, comme c'est en train d'être fait à la CDC.
Claude Bartolone ajoute qu'il faudrait installer un correspondant innovation sociale dans de tels organismes.

L'ATELIER
C. Bartolone voudrait profiter de l'élection de la nouvelle équipe pour revisiter un certain nombre de procédures. Il s'agit pour lui notamment de « reprendre tous les organismes associés, de remettre de la cohérence ». Il complète en relatant ce qu'il avait tenté de faire comme président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, à savoir la contractualisation avec des structures de droit privé, ce qui permet d'éviter que « les élus ne deviennent directeurs d'administration externalisée ».
Participant à la réunion des acteurs de l'ESS, Jean-Paul Planchou insiste sur le travail de promotion de l'ESS qu'il faut encore faire, en harmonisant la part que doivent prendre le conseil régional, la Cress et tous les acteurs.